



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du **Moniteur belge**
après dépôt de l'acte au greffe



03078924

Déposé au greffe du Tribunal
de Commerce d'Eupen

04-07-2003

po/
le Greffier **Greffier**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2003 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **CABINET MEDITAL INGELS-DEMEUNYNCK**

Forme juridique : Société civile ayant emprunté la forme d'une société privée à responsabilité limitée

Siège 4700 EUPEN, Schnellewindgasse 21

N° d'entreprise :

Objet de l'acte : **Assemblée générale**

Dénomination, extension de l'objet, nomination d'un gérant

D'un acte reçu par le notaire Renaud LILIEN à la résidence d'Eupen le 27 juin 2003, "Enregistré un rôle sans renvoi à Eupen, le 1^{er} juillet 2003, volume 183 folio 59 case 6, reçu 25 €", il résulte que l'assemblée générale a pris les résolutions suivantes :

1. Modification de la dénomination en «CABINET MEDICAL INGELS-DEMEUNYNCK » (article 1),-

2. Extension de l'objet social afin d'y inclure la médecine interne.

Le premier paragraphe de l'article 3 des statuts est modifié comme suit : «La société a pour objet l'exercice de la médecine et plus particulièrement l'ophtalmologie et la médecine interne par le ou les associés qui la composent, lesquels sont exclusivement des médecins inscrits au Tableau de l'Ordre des Médecins. La médecine est exercée au nom et pour le compte de la société. En cas de pluralité d'associés, ceux-ci mettent en commun la totalité de leur activité médicale au sein de la société. »

3 Nomination en qualité de gérant pour une durée de 30 ans de Monsieur Jean Paul Marie INGELS, demeurant à Eupen, Schnellewindgasse 21. Il n'a pas la qualité de gérant statutaire

Ainsi la société sera administrée par deux gérants : Madame Chantal Ingels-Demeunynck et Monsieur Jean Ingels.

Pour extrait analytique conforme

Renaud LILIEN, notaire

Déposé en même temps : expédition, rapport du gérant, coordination des statuts.